

N° 2023-020

CONVENTION D'ADHESION AU SERVICE DE CALCUL D'AIDE AU RETOUR A L'EMPLOI

L'an deux mil vingt-trois le 15 février, le Conseil Communautaire dûment convoqué le 9 février, s'est réuni à Aime-La-Plagne, sous la Présidence de Lucien SPIGARELLI, Président.

M. GOSTOLI Michel est désigné secrétaire de séance.

Présents :

Mmes DUCHOSAL Sylviane, CHAMOUSSIN Bernadette, FAGGIANELLI Evelyne, FAVRE Maryse, MAIRONI-GONTHIER Corine, PAVIET Rose, VILLIEN Michelle

MM. SPIGARELLI Lucien, BOCH Jean-Luc, FAVRE Didier, HANRARD Bernard, BROCHE Richard DUCOGNON Guy, GOSTOLI Michel, PELLICIER André, SILVESTRE Jean-Louis, VIBERT Christian

Absents excusés :

Mme BERARD Patricia qui donne pouvoir à Mme FAGGIANELLI, GIROD-GEDDA Isabelle qui donne pouvoir à M. BROCHE, MARTINOD Marie qui donne pouvoir à Mme MAIRONI-GONTHIER, ASTIER Fabienne, REBRASSE Marie-Pierre

MM. BOUTY Georges qui donne pouvoir à M. DUCOGNON, DUC Jacques, MARCHAND-MAILLET Thierry, TRAISSARD Robert, VILLIBORD Guillaume

En exercice : 27	Présents : 21	Absents : 10	dont pouvoir : 4
------------------	---------------	--------------	------------------

Le Président rappelle au conseil qu'il a, par délibération du 4 mai 2022 approuvé la convention d'adhésion au service de calcul des allocations de retour à l'emploi du Centre de Gestion de la Savoie et ce pour une durée d'un an à compter du 12 mai 2022, renouvelable deux fois par tacite reconduction.

Compte tenu de l'évolution constante et de la complexité de la réglementation applicable en matière d'indemnisation chômage, le CA du CDG73 a décidé de réviser les tarifs des prestations proposées et ce à compter du 01.01.2023.

Le service RH fait appel régulièrement au service de calcul d'ARE du CDG73 ; aussi, il est proposé de signer l'avenant afin de pouvoir continuer à bénéficier des prestations proposées.

Ceci exposé,

Le Conseil Communautaire,

Après avoir délibéré,

- nombre de votants : 21
- nombre d'abstentions : 0
- nombre de suffrages exprimés : 21

- nombre de votes « pour » : 21

Considérant que la Communauté de Communes Les Versants d'Aime a recours régulièrement au service de calcul des allocations d'aide au retour à l'emploi proposé par le CDG73 et qu'elle a signé une convention en 2022,

Vu l'augmentation des coûts de prestations proposée par le CDG73,

APPROUVE l'avenant proposé par le CDG73 lequel fixe les nouveaux tarifs comme suit :

- Etude et simulation du droit initial à indemnisation chômage	150 €
- Etude du droit en cas de reprise, réadmission ou mise à jour du dossier	70 €
- Etude des cumuls de l'allocation chômage et activité réduite	55 €
- Etude de réactualisation des données selon les délibérations de l'UNEDIC	25 €
- Suivi mensuel (tarification mensuelle)	20 €
- conseil juridique spécialisé (30 minutes)	30 €

AUTORISE le Président à signer ledit avenant.

DIT que les crédits nécessaires au financement de ces prestations sont inscrits au B.P. 2023

FAIT ET DELIBERE LE 15 FEVRIER 2023

Ont signé au registre tous les membres présents.

Le Président,
Lucien SPIGARELLI

LES VERSANTS D'AIME
COMMUNAUTE DE COMMUNES
1002, AVENUE DE TARENTOISE
BP 60 - 73212 AIME-LA-PLAGNE CEDEX